

Tribunes

Les tribunes sont l'espace d'expression des différents groupes d'élus

Publié le 31 octobre 2024

Tribune du Groupe des Elus de la Majorité départementale

2025 : des défis à relever, une Meuse qui avance

!

Notre pays traverse une crise sans précédent, marquée par un déficit budgétaire alarmant et une instabilité politique et économique. L'Etat peine à maîtriser les finances publiques, et ce sont les territoires qui en subissent les conséquences. Fermetures d'entreprises, perte de pouvoir d'achat, précarisation : la Meuse n'est pas épargnée.

L'année 2024 a été éprouvante pour les Meusiens, en particulier les professionnels, les agriculteurs et les plus fragiles. Mais nous refusons la fatalité. Car 2025, malgré les défis, porte aussi des opportunités économiques majeures. Plusieurs entreprises meusiennes font le pari de l'avenir et investissent massivement. Daimler Buses à Ligny-en-Barrois prévoit de créer 200 emplois en renforçant sa production. Pérard SAS à Verdun s'agrandit pour accompagner sa croissance. EDF à Tronville-en-Barrois projette une extension de sa plateforme de stockage et Safran à Commercy lance une campagne de recrutement pour soutenir l'essor de son activité. Ces investissements prouvent que la Meuse possède des atouts solides et un tissu économique dynamique. Nos artisans, agriculteurs, commerçants et industriels sont la force de notre territoire. Leur engagement contribue à l'attractivité et à la richesse de notre département.

Le Département, lui aussi, agit avec détermination. Malgré les contraintes financières imposées par l'Etat, nous maintenons un niveau d'investissement ambitieux pour préparer l'avenir. En 2025, nous lancerons l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits du collège de Saint-Mihiel, et poursuivrons l'extension du parking de la gare Meuse TGV. Nous concrétiserons également un nouveau projet d'EHPAD à Dun-sur-Meuse, essentiel pour nos aînés. Nous investissons aussi dans la santé connectée, pour offrir de nouveaux services médicaux adaptés aux besoins de demain. Et parce que la sécurité de nos concitoyens est une priorité, nous renforçons les moyens du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) : modernisation de la caserne d'Ancerville et construction d'un nouveau centre de secours à Consenvoye.

Dans un contexte où l'Etat multiplie les restrictions budgétaires, nous refusons que nos territoires en paient le prix. Notre majorité départementale se battra pour défendre les investissements, l'économie et l'avenir de la Meuse

Dominique AARNINK-GEMINEL, Gérard ABBAS, Jean-Louis CANOVA, Danielle COMBE, Sylvain DENOYELLE, Julien DIDRY, Jérôme DUMONT, Pierre-Emmanuel FOCKS, Nicole HEINTZMANN, Martine JOLY, Jean-François LAMORLETTE, Gérald LEROUX, Serge NAHANT, Arlette PALANSON, Isabelle PERIN, Stéphane PERRIN, Véronique PHILIPPE, Sylvie ROCHON, Frédérique SERRE, Héliène SIGOT-LEMOINE, Marie-Paule SOUBRIER, Marie-Christine TONNER, Jean-Philippe VAUTRIN, Benoît WATRIN, Valérie WOITIER

Tribune du Groupe des Elus indépendants

Défendons les collectivités locales

En aucune façon les collectivités ne peuvent être tenues pour responsables de la mauvaise gestion des gouvernements successifs qui ont fortement endetté notre pays. Contrairement aux propos du Président de la République et de l'ancien Ministre de l'Economie Bruno Le Maire, qui estimaient que le "dérapage budgétaire était dû aux collectivités locales", il convient de préciser qu'une collectivité (commune, intercommunalité, département, région) ne peut pas voter un budget en déficit. Enfin, la dette des collectivités locales représente 8 % de la dette de l'Etat. C'était 8,2 % en 1981.

Face à la situation budgétaire catastrophique, les gouvernements récents ont décidé de réduire les dotations aux collectivités. Les conséquences seront désastreuses pour notre bien vivre ensemble cultivé par les politiques publiques (éducation, sport, culture...), les investissements vont se réduire et vont affaiblir nos entreprises qui ont du travail grâce notamment aux appels d'offres des collectivités locales. Face à ces mesures mortifères gouvernementales, il faut réagir ENSEMBLE ! Pour nos concitoyens !

Comment pourra-t-on maintenir les différents dispositifs qui accompagnent nos concitoyens les plus vulnérables, qui permettent de renforcer l'offre de soins de proximité, d'investir dans nos collèges, au bénéfice de nos jeunes meusiens, de maintenir une offre culturelle favorisant l'égalité des chances, de soutenir nos associations sportives ?

Le bien-vivre ensemble, corollaire de nos politiques publiques, ne doit pas être sacrifié. Il doit au contraire être conforté pour améliorer le cadre de vie des Meusiens, atout de notre département.

Dominique GRETZ, Samuel HAZARD

Tribune du Groupe des Elus de Gauche et de Progrès

Que vivent les solidarités

Le schéma unique des solidarités était une nécessité. La prévention des risques et l'accompagnement social ne sont efficaces que si des actions de santé physique et mentale, de mobilité, de parentalité, de logement et d'insertion sont réalisées ensemble et de manière cohérente.

La réforme du RSA vise l'obligation d'activités de 15h par semaine. Toute visée punitive ou restrictive des droits est inacceptable. En revanche, favorisons un meilleur accompagnement des bénéficiaires vers l'avantage de soins, de lien social et d'insertion. Sa mise en oeuvre implique des moyens considérables : le recrutement de travailleurs sociaux et d'insertion, de professionnels de santé. Mais aussi un fort soutien à la vie associative, aux entreprises de l'économie sociale et solidaire, un développement des modes de garde des enfants, un accompagnement des entreprises pour la féminisation des emplois. Une revalorisation du montant consacré à l'AAH sera nécessaire au budget 2025.

Cette réforme ne sera positive que si elle permet un meilleur accompagnement en matière de santé, de logement et de formation.

Le Département doit donc favoriser l'accès aux droits grâce à :

- > une page internet unique sur le site du Département indiquant les aides disponibles, leurs conditions d'attribution et les démarches d'accompagnement pour en bénéficier ;
- > Une communication plus efficace sur les dispositifs des "Maisons France Services", des "Maisons de la solidarité" et de "Roul'en Meuse".

Faciliter l'accès aux droits sociaux des Meusiens est la condition du respect de la dignité de tous.

Pour informations :

Numéros des Maisons des solidarités meusiennes :

Bar-le-Duc : 03 29 79 20 77

Commercy : 03 29 91 31 55

Etain : 03 29 87 12 32

Ligny-en-Barrois : 03 29 78 40 59

Revigny-sur-Ornain : 03 29 70 52 87

Saint-Mihiel : 03 29 89 12 82

Stenay : 03 29 80 32 34

Thierville : 03 29 45 71 80

Vaucouleurs : 03 29 89 41 58

Verdun Couden : 03 29 86 55 66

Roul'en Meuse 03 29 75 32 30

Pierre BURGAIN, Benoît DEJAFFE, Isabelle JOCHYMSKI, Marie-Astrid STRAUSS et Charline TANGRE

Tribune du Groupe Ouverture et Rassemblement

La Meuse une force de la nature...fragile

!

2025 est l'année de mi-mandat pour les conseillers départementaux élus en 2021. Nous connaissons les atouts de notre département : patrimoine historique important, nature préservée et diversifiée, un territoire agricole dynamique, un potentiel touristique (qui est encore sous-exploité), un cadre de vie paisible s'appuyant sur les énergies renouvelables...mais nous subissons aussi ces faiblesses majeures : un déclin démographique, une faiblesse économique, l'isolement rural par rapport à l'éloignement des services publics, une fragilité sociale d'une part de la population, un enseignement supérieur peu développé... Pour y faire face, notre département a besoin d'un projet de territoire avec une visée à plus long terme qu'un simple projet de mandat. Ce projet doit s'ouvrir et se construire avec l'ensemble des élus départementaux, peu importe leur place par rapport au groupe majorité, mais aussi avec les acteurs majeurs du territoire et les habitants. Il nous faut une proximité territoriale plus forte, contractualisée, avec les collectivités (EPCI et communes urbaines) pour identifier sur chaque territoire les besoins prioritaires d'accompagnement et éviter le saupoudrage !

A l'heure difficile de la construction du budget départemental 2025 dans un contexte financier plus que contraint, les besoins prioritaires de notre département doivent être posés sur la table et les priorités fixées pour nos compétences non obligatoires. Cependant, la Meuse ne pourra être attractive que si elle est en capacité de générer prioritairement des emplois et maintenir sa jeunesse par des offres de formation ciblées. Seul, le Département ne pourra le faire, nous le savons tous. Notre collectivité a besoin de l'Etat et de la Région pour favoriser l'ensemble de son développement. Le Pacte Meuse est une démarche pertinente, initiée et portée par le Président DUMONT. Il porte une part d'espoir en développant le projet de mandat. Dommage que l'ouverture et la co-construction en interne souhaitées en début de mandat ne soient plus une priorité de "notre" Président !

Rémy BOUR et Jérôme STEIN



**DÉPARTEMENT DE LA
MEUSE**

Place Pierre François

Gossin

55012 BAR LE DUC

Tél : 03 29 45 77 55